

Organisme certificateur :

AFNOR Certification

11, rue Francis de Pressensé - 93571 LA PLAINE SAINT-DENIS CEDEX

Secrétariat Technique

Laboratoire d'essais

Organisme d'inspection

GINGER CEBTP

ZAC la Clef de Saint-Pierre – 12 avenue Gay-Lussac - 78990 ÉLANCOURT

MARQUE  -EQUIPEMENTS DE CHANTIER



CERTIFICAT DE DROIT D'USAGE

NF-096

<p>Titulaire :</p> <p>SCAFOM – RUX HOLDING De Kempen 5 NL – 6021 PZ BUDEL PAYS BAS</p>	<p>Usine :</p> <p>ORION METAL bvba Industrieweg 4 B – 3950 BOCHOLT BELGIQUE</p>
---	--

Le présent document comporte 1 certificat ; il se rapporte au modèle du fabricant bénéficiant du droit d'usage de la marque NF et relevant de l'application « Équipements de chantier »; il contient notamment la nomenclature NF des sous-ensembles.

AVERTISSEMENT

- La classification conventionnelle des échafaudages au titre des normes européennes NF EN 12810 -1 et 2 de septembre 2004 et NF EN 12811 -1, 2 d'août 2004 et 3 d'août 2003 est donnée pour une configuration de maille uniforme non recouverte, et pour une configuration de maille uniforme recouverte d'un filet de porosité ≥ 50 % dont les caractéristiques sont prises en compte dans les conditions spécifiées à l'annexe A de la norme NF EN 12811-1 notamment au § A.2.1.

La signification des abréviations dans les tableaux est la suivante :

N.R : échafaudage non recouvert

Échafaudage en acier : ancré en quinconce tous les 24 m² pour une maille de 3 m de longueur, 20 m² pour une maille de 2,5 m et 16 m² pour une maille de 2 m.

Échafaudage en alliage d'aluminium : ancré tous les 12 m² pour une maille de 3 m de longueur, 10 m² pour une maille de 2,5 m et 8 m² pour une maille de 2 m

R : échafaudage recouvert par filet

Échafaudage en acier ou échafaudage en alliage d'aluminium : ancré tous les 12 m² pour une maille de 3 m de longueur, 10 m² pour une maille de 2,5 m et 8 m² pour une maille de 2 m.

- La classification conventionnelle des échafaudages résultant de l'application des normes ci-dessus est faite sur des bases différentes de celle qui résultait de l'application de la norme NF HD 1000 en ce qui concerne les efforts de vent.

Les valeurs des pressions de vent ont été choisies (norme NF EN 12811-1 § 6.2.7.4.1) de sorte que

« Normalement, ces pressions ne seront pas dépassées dans la majeure partie de l'Europe ».

En fait, cette application conduit à des effets sensiblement supérieurs à ceux qui résulteraient de l'application des Règles NV 65 modifiées dans la majeure partie du territoire de la France Métropolitaine (notamment les zones 1 et 2). Des configurations recouvertes par filets avec une densité d'ancrage inférieure ou recouvertes par bâches sont donc envisageables (particulièrement dans ces zones) mais nécessitent une justification spécifique par le calcul.

- Les planchers d'accès à trappe doivent, s'ils ont disposés dans une maille courante, supporter les charges de la classe prévue pour l'échafaudage. Si les accès sont disposés dans une maille spécifique hors zone de travail (cas d'une maille d'accès « en verrue » notamment) ils doivent au moins supporter les charges de la classe 3.

CERTIFICAT DE DROIT D'USAGE

MARQUE  ÉQUIPEMENTS DE CHANTIER

Organisme certificateur :
AFNOR Certification – 11, rue Francis de Pressensé - 93571 LA PLAINE SAINT-DENIS CEDEX

Secrétariat Technique - Laboratoire d'essais et Organisme d'inspection :
GINGER CEBTP – ZAC la Clef de Saint-Pierre – 12 avenue Gay-Lussac - 78990 ÉLANCOURT

ADMISSION À LA MARQUE 
N° 20.01 du 28/07/2015
RECONDUCTION DE LA MARQUE 
N° 20.09 du 16/02/2021
Identification de l'usine N° 20

La société :

**SCAFOM – RUX HOLDING
De Kempen 5
NL – 6021 PZ BUDEL
PAYS BAS**

**Pour son usine : ORION METAL B-3950
BOCHOLT – KAULILLE**

Correspondant AFNOR Certification :
Mme Sophie DAMERVAL Tél : 01 41 62 63 05
Email : sophie.damerval@afnor.org

Correspondant GINGER CEBTP :
Mr Jérémie COLINEAUX Tél : 06.20.12.71.00
Email : j.colineaux@groupeginger.com



est autorisée à apposer, sur les produits ci-dessous, la marque NF de conformité aux normes NF EN 12810 parties 1 et 2 de septembre 2004 et NF EN 12811 parties 1, 2 d'août 2004 et 3 d'août 2003, relatives aux échafaudages de façade à composants préfabriqués, aux spécifications complémentaires du Référentiel NF -096 et dans les conditions fixées par celui-ci.

ECHAFAUDAGE DE FACADE A COMPOSANTS PREFABRIQUES						
Modèle (Date d'effet)	Structure porteuse	Trame maxi	Classe du modèle selon les planchers dont il est équipé			
			Planchers modulaires acier		Plateaux grande largeur aluminium bois à trappe	
	l = 0,32 m		l = 0,61 m			
	NR		R	NR	R	
RINGSKAFF (28/07/2015)	Structure multidirectionnelle acier galvanisé $\sigma_e \geq 320 \text{ N/mm}^2$	3,072 m	5	5	3	3
		2.572 m	5	5	3	3
		2.072 m	6	6	3	3
	Largeur 1,088m	3,072 m	5	5	3	3
		2.572 m	5	5	3	3
		2.072 m	6	6	3	3

Attention : pour la signification des abréviations et les conditions d'attribution des classes, se reporter à l'avertissement en page 2 du présent document

Pour se référer à la marque NF, une structure d'échafaudage montée à partir d'un modèle certifié ne doit comporter, pour les sous-ensembles soumis au marquage, que ceux figurant dans la nomenclature NF du modèle.

La nomenclature NF des modèles ci-dessus est donnée en page 4 du présent document.

Elle fait partie intégrante du certificat.

Cette décision annule et remplace toute décision antérieure.

Elle est prononcée au vu des résultats des contrôles internes à l'entreprise, ceux-ci ayant été confirmés par les essais réalisés lors des visites effectuées par l'organisme de vérification et le cas échéant par les essais réalisés au laboratoire de la marque.

Le droit d'usage de la marque NF est accordé jusqu'au 30/11/2021, sous réserve des contrôles effectués par AFNOR CERTIFICATION qui peut prendre toute sanction conformément aux Règles générales de la marque NF et au Référentiel NF-096.

Le Directeur Général
Julien NIZRI

RINGSCAFF

Désignation du sous-ensemble	Références
Vérin de pied fixe RD38*8	E02RS0005
Embase	E04RS0002
Montants avec manchon 0,5m – 1,0m – 1,5m – 2,0m – 3,0m – 4,0m	E04RS0005 - E04RS0030 - E04RS0055 - E04RS0071 - E04RS0096 - E04RS0107
Montants sans manchon 0,5m – 1,0m – 1,5m – 2,0m – 3,0m – 4,0m	E04RS0006 - E04RS0031 - E04RS0056 - E04RS0072 - E04RS0097 - E04RS0108
Moises 0,25m – 0,39m – 0,732m – 1,088m – 1,286m – 1,40m – 1,572m – 2,072m – 2,572m – 3,072m	E04RS0504 - E04RS0505 - E04RS0011 - E04RS0033 - E04RS0042 - E04RS0047 - E04RS0058 - E04RS0074 - E04RS0086 - E04RS0099
Traverses renforcées porte planchers 1,088m – 1,40m	E04RS0228 - E04RS0415
Moises doubles 1,40m – 1,572m – 2,072m – 2,572m – 3,072m	E04RS0231 - E04RS0232 - E04RS0233 - E04RS0234 - E04RS0235
Diagonales 0,732m – 1,088m – 1,40m – 1,572m – 2,072m – 2,572m – 3,072m	E04RS0017 - E04RS0038 - E04RS0051 - E04RS0065 - E04RS0077 - E04RS0092 - E04RS0102
Poutres de franchissement avec manchon 4,14m – 5,14m – 6,14m	E04RS0240 - E04RS0241 - E04RS0242
Consoles 0,39m – 0,732m – 1,088m	E04RS0543 - E04RS0018 - E04RS0270
Plinthes en acier 0,732m – 1,088m – 1,40m – 1,572m – 2,072m – 2,572m – 3,072m	E04RS0631 - E04RS0632 - E04RS0633 - E04RS0634 - E04RS0635 - E04RS0636 - E04RS0637
Chevêtre passage piéton 1,572m	E04RS0603
Garde-corps de montage et d'exploitation 2,072m – 2,572m – 3,072m	E04RS0669 - E04RS0670 - E04RS0606
Garde-corps d'extrémité 0,732m – 1,088m – 1,40m – 1,572m	E04RS0665 - E04RS0666 - E04RS0667 - E04RS0668
Garde-corps de montage et d'exploitation 1,088m – 1,40m – 1,572m - 2,072m – 2,572m – 3,072m	E04RS1596 - E04RS1597 - E04RS1598 - E04RS1599 - E04RS1600 - E04RS1601
Garde-corps d'extrémité 0,732m – 1,088m	E04RS1474 - E04RS1475
<p>La classe d'un modèle dépend des planchers dont il est équipé. Se reporter au certificat ou aux étiquettes collées sur les planchers.</p>	
Modules en acier galvanisé pour plancher :	
* largeur 0,32 m x longueurs	
0,732m – 1,088m – 1,40m – 1,572m – 2,072m – 2,572m – 3,072m	E04RS0021 - E04RS0040 - E04RS0273 - E04RS0063 - E04RS0075 - E04RS0090 - E04RS0100
Plateaux mixtes aluminium - bois avec trappe et échelle pour planchers d'accès :	
* largeur 0,61 m x longueurs	
2,072m – 2,572m – 3,072m	E04RS0896 - E04RS0465 - E04RS0466